



Litige travail transport passage de navette

Par **momo3162**, le **07/01/2010** à **15:36**

Bonjour,

j'habite dans l'oise et je travail sur des chantiers de demenagements partout en region parisienne.Jusqu'à present mon patron nous prenait à domicile tôt le matin pour se rendre sur les chantiers,sans aucune raison il ne me prend plus mais continue à prendre mes collègues pour se rendre sur les chantiers,j'attend tous les matins son passage mais rien quand j'appelle pas de réponse,je lui envoie des sms pas de réponse non plus.Il m'a fait savoir qu'il n'était pas obligé de me prendre que je n'avais qu'a relire mon contrat de travail.Il m'a payé les jours ou je n'ai pas états travaillé.Je suis tombé malade je ne sais comment faire pour reprendre le travail.

Quels sont mes droits?

Je suis à bout moralement.
cordialement.